

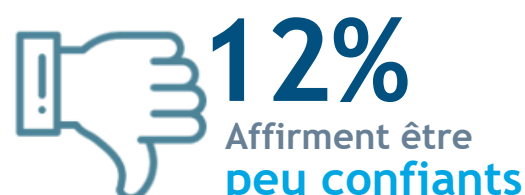
Prélèvement à la source (PAS), êtes-vous prêt ?

Le PAS est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Quelques jours avant la production des bulletins de paie, dirigeants et décideurs de TPE-PME sont plutôt confiants.

Vous êtes...



Votre sentiment vis-à-vis de la mise en place du PAS ?



Avez-vous informé vos salariés sur le PAS ?



Vos principales inquiétudes



Ne pas savoir répondre aux questions des salariés **41%**

Commettre des erreurs dans les bulletins de paie **35%**

Le coût financier de la réforme **33%**

La lourdeur des démarches administratives **31%**

Qui vous a accompagné dans la mise en place du PAS ?

64% des dirigeants interrogés ont fait appel à leur expert-comptable

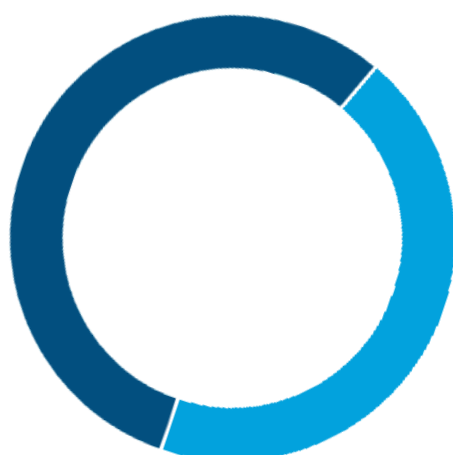
21% se sont préparés sans aucune aide

6% ont sollicité l'Administration fiscale

À noter que les fournisseurs de logiciels de gestion de paie ont aussi joué un rôle important.

Le rôle de l'administration fiscale : un avis mitigé

56% estiment avoir été suffisamment bien informés



44% seulement des chefs d'entreprises pensent pouvoir s'appuyer sur l'Administration fiscale pour la suite